

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE PAR ÉQUIPES SENIORS DAMES DIVISION PROMOTION

Les 07 et 08 septembre 2010

CHÂTEAU DES VIGIERS GOLF CLUB

24240 - Monestier

Tél. : 05 53 61 50 33 - Fax : 05 53 61 50 31

E-mail : golf@vigiers.com - Web : www.vigiers.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert à une seule équipe par club d'Aquitaine, qui n'a pas déjà une équipe en divisions du Championnat d'Aquitaine Senior Dames. Le nombre d'équipes sera limité à 12 et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES** voir le règlement général. Ouvert aux joueuses nées le 06 septembre 1960 ou avant.

II – FORME DE JEU

- Interclubs par équipes de 12 équipières au maximum (6 joueuses).
- 6 Simple stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.
- Les 2 équipes les mieux classées de la Promotion joueront en 2^{ème} Division en 2011.

III - ENGAGEMENTS

- Confirmation de participation sur Internet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le samedi 07 août 2010 à minuit.
- Inscription des joueuses sur <http://xnet.ffgolf.org> avant le mardi 30 août 2010 à minuit.
- Les droits d'inscription s'élèvent à 200 € par équipe à payer par chèque à la Ligue d'Aquitaine. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipières restera acquis à la Ligue.

IV - PRIX

Les 2 équipes gagnantes recevront un souvenir.